



Fachverband Elektroapparate für Haushalt und Gewerbe Schweiz
Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2/2020

(38 lignes, 2'651 caractères)

Hausse du volume des ventes du petit électroménager, stagnation du gros électroménager

L'Association Suisse des Fabricants et Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques (FEA) a analysé la statistique des ventes 2019: si une croissance appréciable (3,7%) a été enregistrée dans le segment du petit électroménager, les chiffres du gros électroménager sont restés au même niveau qu'en 2018.

Dans le segment du petit électroménager, les pics sont traditionnellement plus marqués que dans celui du gros électroménager. Cela vaut en particulier pour les appareils à faible volume de ventes. Toutefois, même certains des appareils vendus à plus de cent mille exemplaires ont connu des fluctuations marquées par rapport à 2018. Ainsi, les ventes d'humidificateurs et de purificateurs ont augmenté de 45,6% pour atteindre quelque 176 000 unités, et celles de bouilloires de 16,5% pour s'inscrire à quelque 293 000 unités. Les cafetières électriques (machines à café automatiques) ont quant à elles perdu du terrain, ne se vendant qu'à 549 000 exemplaires environ, ce qui constitue un recul de 5,1% par rapport à 2018, alors même que selon les principaux acteurs du marché, la demande des systèmes à portions a reculé au profit de ces dernières. Dans l'ensemble, le petit électroménager a enregistré une croissance de 3,7% en 2019, ce qui est appréciable.

La statistique du gros électroménager est moins réjouissante. Au total, le nombre d'appareils vendus n'a augmenté que de 0,1%. Parmi les gagnants figurent les lave-linge (+5,3%, 229 000 appareils vendus), les lave-vaisselle (+1,6%, 242 000 appareils vendus) et les fours à vapeur (+1,6% également, 51 000 appareils vendus). Les congélateurs font une fois de plus figure de grands perdants (67 000 appareils vendus, -6,0%), suivis des hottes d'aspiration (151 000 appareils vendus, -3,3%) et des fours (102 000 appareils vendus, -2,1%). Étant donné que les activités de construction et de rénovation restent soutenues, ces revers sont en partie dus aux importations effectuées en dehors des canaux des entreprises membres de la FEA. Il n'est pas exclu que certains des appareils ainsi

importés soient en fait interdits en Suisse, en raison de prescriptions en matière d'efficacité énergétique plus sévères qu'à l'étranger. Par ailleurs, la taxe d'élimination dont s'acquittent les entreprises membres de la FEA n'est que rarement payée lors de ce type d'importations, de sorte que le recyclage des appareils en question est à la charge des fournisseurs locaux, ce qui constitue une distorsion de concurrence.

Statistique annuelle des ventes 2019/2018